

Détruire les couverts pour préserver le potentiel de la culture d'été qui suit

La date de destruction des cultures intermédiaires résulte d'un compromis : le couvert doit avoir eu le temps de jouer son rôle de piège à nitrates et de protection du sol vis-à-vis de l'érosion, sans dégrader le potentiel de la culture qui suit. Au-delà du 15 mars, un couvert encore en place risque de pénaliser le maïs suivant par épuisement des ressources en eau et en azote.

Les couverts végétaux implantés en interculture d'hiver apportent de nombreux bénéfices agronomiques et environnementaux : ils réduisent les fuites d'azote par lessivage, ils stockent du carbone, ils limitent l'érosion des sols et le salissement des parcelles, ils offrent abris et nourriture pour la faune...

Un couvert développé est plus facile à détruire

Que ce soit par un roulage, un travail superficiel voire un broyage, un couvert bien développé est plus facile à détruire. Beaucoup d'espèces sont encore en place en sortie d'hi-

ver d'autant plus cette année avec une quasi-absence de températures en-deçà de -5 à -10°C. Une destruction mécanique par roulage ou broyage ne permettra pas de détruire les graminées adventives fréquemment présentes dans les couverts (ray-grass, ...).

Attendre un ressuyage suffisant pour intervenir

En l'absence de gelées, une destruction mécanique par broyage ou travail superficiel est nécessaire. Quelle que soit la technique mise en œuvre, elle doit permettre une bonne implantation de la culture qui va suivre (maïs, sorgho, ...), en évitant d'éventuels effets négatifs liés à une destruction trop tardive.

Début à mi-mars est un bon repère : à cette date, les couverts doivent être détruits. Mais ce sont bien sûr les conditions de ressuyage du sol qui sont déterminantes, car toute intervention en conditions limite sera préjudiciable à l'enracinement de la culture, surtout si la préparation du

sol se fait sans labour.

Quels impacts sur la fertilisation azotée du maïs ?

Un couvert végétal en période d'interculture hivernale a des effets toujours positifs sur la réduction du lessivage de l'azote et sur la prévention de l'érosion. Son impact sur la fertilisation azotée du maïs suivant sera plus variable, en fonction de l'espèce cultivée et de la biomasse atteinte.

Ainsi, un couvert enfoui de graminées aura un effet très faible, alors qu'un couvert enfoui de légumineuses pures pourra restituer au maïs jusqu'à 30 kg N/ha. Un couvert de mélange comportant des légumineuses aura un comportement intermédiaire.

En pratique, pour le calcul de la dose d'azote à apporter sur maïs, dans la méthode du bilan, cet effet fertilisation est pris en compte par deux postes : le reliquat avant implantation (Ri) et la minéralisation des résidus du couvert enfoui (MrCI).

(Communiqué Arvalis)